AUDITEC

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 76 224,51 €

4, rue Monseigneur Mondon - 97400 SAINT-DENIS

RCS ST-DENIS B 325 423 739

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 janvier 2009

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

L'an deux mille neuf, le douze janvier à treize heures, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (RÉUNION)
Dépôt du 17 FEV. 2009
N° 41 82 B 17
RC 325 423 739

Sont présents :

- M. ERIAUD Philippe,
- M. NATIVEL Pierre,
- M. MAISONOBE Philippe,
- M. RAVAUX Eric.

Monsieur TESSIER Pierre Yves assiste à la séance.

La séance est présidée par M. RAVAUX Eric, lequel après avoir fait signer le registre de présence par les membres du Conseil entrant en séance, constate que plus de la moitié des membres du Conseil étant présent, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président indique que le Conseil est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur ;
- Cooptation d'un administrateur ;
- Démission du Président Directeur Général ;
- Nomination du Président Directeur Général.

Le Président informe le Conseil que Monsieur NATIVEL Pierre a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur.
Le Conseil prend acte de cette démission et décide de coopter en remplacement de Monsieur NATIVEL Pierre, Monsieur Pierre Yves TESSIER demeurant 39 rue des sables SAINT GILLES LES BAINS.

Monsieur RAVAUX Eric expose ensuite au conseil qu'il souhaite mettre fin à ses fonctions de Président Directeur Général. Le conseil, après en avoir délibéré, prend acte de la démission de ses fonctions de Président Directeur Général de Monsieur RAVAUX Eric et désigne en qualité de Président Directeur Général Monsieur TESSIER Pierre Yves.

Monsieur TESSIER Pierre Yves remercie le conseil et déclare accepter les fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

